

UN AVENIR SOUS TENSIONS

Table ronde avec la participation de Jean-Luc Duval *, Robert Savy ** et Gérard You ***

Economie & Humanisme : *Dans les politiques récentes, françaises et européennes, appliquées au monde rural quelles vous paraissent être les lacunes principales ?*

Jean-Luc Duval : Si je regarde ce que je connais le mieux, la politique agricole commune, l'analyse faite en 1992 s'est révélée erronée. L'augmentation de la demande mondiale devait faire monter les cours des produits agricoles et on a donc encouragé à développer la production. Or ce fameux marché mondial issu de la relation entre offre et demande n'existe pas (2). Pour les céréales et la viande bovine, la PAC a conduit à l'agrandissement des exploitations, à la concentration du foncier, à la baisse du nombre d'installations, à une part très importante d'aide publique. Inversement, la maîtrise de la production laitière fait aujourd'hui l'unanimité : avec la viticulture elle est celle qui permet le plus d'installations de jeunes, et ceci sur l'ensemble du territoire. Il est illusoire de vouloir faire « jouer » toutes les agricultures dans la même division, sous prétexte d'un prétendu marché mondial. C'est la conception d'ensemble sur laquelle s'est basée la PAC qui est erronée.

Robert Savy : On peut s'interroger : s'agit-il de « lacunes » ou alors de choix conscients ? En milieu rural deux phénomènes se conjuguent : d'une part, le nombre d'actifs agricoles diminue, d'où un affaiblissement du socle naturel de l'activité dans beaucoup de territoires ; d'autre part, des activités non agricoles sont mises en difficulté du fait de l'ouverture des grands services publics à la concurrence ; cette ouverture met en péril l'équipement en services de certains territoires. Il ne faut pas faire de l'Europe un bouc émissaire, mais les politiques communautaires de l'agriculture et de la concurrence ont trop souvent des impacts négatifs. Globalement, les politiques européennes en faveur des régions ne sont souvent qu'une réparation partielle des dégâts faits dans nos territoires par les autres politiques (3). Alors que la libre concurrence était un moyen de la cohésion, elle est devenue un objectif, et la cohésion un remords.

Gérard You : Aujourd'hui on raisonne encore beaucoup comme si la politique rurale se réduisait à la politique agricole. Celle-ci a un rôle prégnant mais on manque, depuis 15 ou 20 ans d'une définition d'une politique rurale à l'échelle nationale. On a des dispositifs européens et nationaux, mais pas vraiment une politique. Il faudrait mieux définir la place des différents niveaux d'intervention : Europe, régions, communautés de communes. Pour sa part, l'État doit assurer la continuité des services

* *Agriculteur en Normandie, Président (2000-2002) du Centre National des Jeunes Agriculteurs, auteur de Fin des paysans, faim du monde, Le Cherche-Midi, 2002.*

** *Président (PS) du Conseil Régional du Limousin.*

*** *Président du Comité d'Étude et de Liaison des Associations à Vocation Agricole et Rurale (1)*

(1) Le CELVAR est une coordination d'associations nationales qui contribuent à l'animation, à la formation et au développement local en milieu rural. NDLR.

(2) Tous les pays qui le peuvent pratiquent, sous une forme ou une autre, l'aide à leur agriculture, et les quantités échangées au plan mondial sont faibles (15 % des céréales, 6% de la viande).

(3) La politique de recherche, par exemple, qui veut rivaliser avec les USA ou le Japon, conduit à de profondes disparités régionales.



publics, mais en les faisant évoluer. Il est indispensable d'avoir une meilleure lisibilité : qui doit intervenir sur les territoires ruraux ? et pour quoi faire ?

Qui peut agir ?

E. & H. : *Entre l'Europe et le canton, tous les niveaux d'intervention sont-ils opérationnels ?*

J.-L. D. : On a manifestement besoin de clarifier les domaines d'intervention. L'empilement des structures et des échelons freine l'engagement des citoyens. Il reste qu'on ne peut pas brader la politique agricole au non d'une éventuelle politique rurale. On voudrait nous conduire vers une PAC de plus en plus libérale en nous promettant une politique rurale. Les préoccupations des zones rurales sont complètement ignorées des décideurs des politiques européennes.

R. S. : Il est indispensable de tenir les deux bouts de la chaîne : le global et le local. La tentation serait en effet de dire : « le global, on n'y peut rien ; le local va vous sauver ». On dispose effectivement de marges de manœuvres, mais elles sont étroites par rapport aux équilibres globaux. Sur le rôle de la Commission européenne, je suis plus nuancé (4).

G. Y. : Les orientations européennes jouent un rôle, mais localement les élus, les acteurs associatifs et économiques ont des possibilités. Des territoires font preuve de vitalité et s'en sortent, avec des capacités d'innovation qui ne doivent rien à l'Union européenne. Les associations sont des acteurs importants dans l'animation du milieu.

R. S. : D'accord, mais si, dans dix ans, il n'y a pas le « haut débit » en Limousin, cela ne suffira pas. De même, l'élevage limousin est largement dépendant de l'UE ; ses efforts techniques et humains pour la qualité seront dérisoires si le prix de vente du bœuf est aligné sur l'Argentine ! L'UE est une puissance politique qui devrait être capable de se défendre dans les échanges internationaux.

G. Y. : L'accès aux services, les moyens de communication, sont indispensables, mais cette égalité entre territoires ne passe pas nécessairement par les formes actuelles. Il faut raisonner en termes d'accessibilité et de qualité égale des services, seule la puissance publique peut les garantir.

R. S. : Nous sommes victimes de conspirations de corporatismes. Par exemple, le système éducatif est un des atouts de ma région, mais le conseiller général qui se satisfait du maintien d'un collège minuscule dans son canton rend un mauvais service

(4) Le clivage est moins entre les commissaires de droite et les commissaires de gauche qu'entre ceux qui sont convaincus de la nécessité d'une régulation publique du marché et ceux qui ne la jugent pas nécessaire. Et souvent ils se mettent d'accord sur les solutions de compromis dans l'eau tiède, ce qui est par principe dangereux.

PROXIMITÉ ET GLOBALITÉ

Jacques Barrot, ancien Ministre, président du groupe U.M.P à l'Assemblée Nationale, est président du Conseil Général de la Haute-Loire

Economie & Humanisme : Les évolutions du paysage économique mondial ne mettent-elles pas en péril l'avenir, ou même la survie, des espaces ruraux, surtout les plus isolés ?

Jacques Barrot : L'évolution du paysage économique mondial peut, en effet, aggraver la situation du monde rural et du monde agricole. Et pourtant, il n'est pas exclu que d'autres facteurs permettent au monde rural, et à l'agriculture de montagne en particulier, de pouvoir tirer leur épingle du jeu. Nous avons à faire face désormais à une recherche de traçabilité des produits, de qualité, qui crée à nouveau ce besoin de marchés de proximité où l'on vient s'approvisionner sans risque. Le monde rural devra jouer à fond cette carte de la qualité.

En ce qui concerne les services publics, il est vrai qu'ils doivent être mieux gérés sur le plan national. La difficulté dans notre pays est que l'égalité du service s'identifie avec l'uniformité. Le danger est que le seul modèle soit inspiré par les grandes villes et réfrène l'imagination qui peut permettre la conception de services publics adaptés au monde rural. Par exemple, le monde rural mériterait que le service postal puisse être adossé à certains autres services, notamment à un service de collecte d'épargne qui lui permette de disposer des moyens nécessaires.

E & H : Comment définissez-vous la tonalité que donne à votre action politique nationale le fait d'être député d'une circonscription très rurale ?

J. B. : La première circonscription de la Haute-Loire est effectivement rurale. Elle me semble illustrer cette nouvelle ruralité qui s'organise autour de petites villes, elles mêmes entourées de petits bourgs ruraux, autour desquels se structure une vie finalement très active. Dans cet environnement, le parlementaire est astreint d'abord à une présence beaucoup plus grande auprès des élus des communes et des communautés de communes qui sont très désireux de faire partager leurs inquiétudes, leurs réussites, leurs expériences et leurs projets à leurs élus nationaux. J'ai donc souvent le sentiment de mieux connaître les problèmes dans leur dimension concrète et pratique que mes collègues urbains. Ensuite, nous avons, outre ce regard plus proche, un regard paradoxalement plus global. Par définition, le milieu rural doit aussi répondre à toutes les attentes : les élus municipaux sont des généralistes, très pragmatiques. Ils mesurent mieux combien les efforts de développement conditionnent tout le reste.

L'élu de ce milieu rural a un autre atout : celui de pouvoir rester un vrai médiateur parce que la qualité des relations humaines atténue beaucoup l'influence dominante des médias. Ils pourraient être un lieu de dialogue et de communication, mais ils ne permettent malheureusement pas l'expression de toute une série de personnes qui, en milieu rural, sont donc plus enclines à aller à la rencontre des autres et notamment des élus. C'est une grande force que de pouvoir écouter ses compatriotes sans les sentir complètement imprégnés des seuls jugements médiatiques. C'est aussi une chance formidable que de pouvoir les aider à réfléchir par eux-mêmes à la résolution des grands problèmes de société.



aux élèves. Une bonne partie de la classe politique territoriale fait preuve de conservatisme. Face aux pouvoirs émergents tels que l'Europe, la région, l'intercommunalité, les blocages sont fréquents. Le Conseil Général contrôle les maires par le biais des subventions, les maires élisent le Sénat et celui-ci veille à ce que rien ne change. L'idée de Pays est une idée intelligente, elle permet de dépasser les clivages administratifs, mais il y a une résistance extraordinaire devant la mise en place des Pays.

E. & H. : *La région est-elle un échelon d'action pertinent ?*

G. Y. : Les régions doivent avoir un rôle encore plus important. En 20 ans, il y a eu des transferts de compétences, mais sans transfert de moyens. La région est un échelon pertinent sous réserve que sa taille soit adéquate (5).

J.-L. D. : On ne fera rien sans les régions. Il faut passer au-delà des départements dont certains ont cassé les anciennes provinces.

R. S. : Il n'y a pas, contrairement à une idée reçue, de modèle européen pour la taille des régions. Elles ont des tailles très diverses. Au vu des compétences actuelles, la taille du Limousin est pertinente (6). L'intérêt est que les régions associent espaces urbains et espaces ruraux de manière complémentaire.

E. & H. : *Y a-t-il un déficit de moyens financiers publics pour l'espace rural, comme si l'importance des fonds attribués à l'agriculture dispensait de financer l'ensemble des besoins ?*

R. S. : Il faut d'abord dire que la fiscalité locale est une folie, fondée sur des bases irréelles, avec des conséquences anti-économiques. Si on n'a pas une péréquation forte, plus on décentralise plus on risque d'accroître les inégalités. En Limousin, la pression fiscale est le triple de celle de l'Île-de-France.

G. Y. : Parfois, ce ne sont pas les moyens financiers qui manquent. On constate souvent un déficit de projets. Certaines difficultés viennent aussi d'un manque de management ou d'une écoute distraite, voire de l'absence d'écoute à l'égard des projets proposés par les associations.

J.-L. D. : On est en sous consommation chronique des financements européens, souvent à cause de la complexité administrative et de la multiplicité des instances et des niveaux de compétences.

R. S. : L'agriculture paie là sa tradition de cogestion de la politique agricole par l'Etat et la profession. De plus la culture européenne des administrations française est insuffisante : il arrive que des administrations ne s'adressent pas à Bruxelles par manque de savoir-faire.

(5) C'est le bon échelon dans la relation avec l'État, l'UE, les communautés de communes, les Pays ; tandis que les relations dans les départements se placent plus sous le signe du clientélisme que du partenariat. L'avenir des territoires se joue surtout autour de projets.

(6) Cette région comprend trois départements : la Corrèze, la Creuse et la Haute-Vienne et compte 700 000 habitants. NDLR.

Flux et reflux

E. & H. : Quel diagnostic d'ensemble portez-vous sur le rural ? vitalité ? appétit de bâtir l'avenir ?

R. S. : Les situations sont contrastées. Il n'y a pas de règles. Il est des endroits en situation difficile qui déploient beaucoup d'énergie (7).

G. Y. : On assiste à des phénomènes de flux et de reflux. Certaines régions sont très liées au devenir de l'urbain, d'autres plus autonomes. Il existe des espaces à dominante rurale très forte. Il est des territoires très fragiles pour lesquels on peut s'interroger sur leur devenir. Le développement des infrastructures routières ne suffira pas.

J.-L. D. : Il y a des secteurs où le monde rural, notamment agricole, se trouve étouffé par l'urbanisation. En Nord-Pas de Calais, pour résoudre les besoins de terrain on a prélevé sur les terrains agricoles, alors que les friches industrielles sont restées en l'état.

E. & H. : N'est-ce pas le signe que la société dans son ensemble n'a pas de volonté claire pour l'espace rural ?

G. Y. : Les espaces ruraux sont en recomposition. Habitants traditionnels et nouveaux se côtoient. Ces rencontres peuvent être créatrices de vitalité. Le pire ce sont les logiques d'opposition ou de juxtaposition. Une des caractéristiques de l'espace rural est paradoxalement la proximité : l'inter-connaissance en monde rural reste une réalité. Les gens se connaissent ce qui est favorable aux activités associatives et culturelles.

J.-L. D. : Les urbains voient le monde rural sous l'angle de la campagne, de la nature, de l'espace, et non des populations qui l'habitent. Son avenir n'est pas un souci de la société française dans son ensemble ; au point qu'on a entendu des discours préconisant de mettre les usines dangereuses et polluantes à la campagne.

G. Y. : Il faut tout de même dire que le monde agricole a un lobby, ses élus.

R. S. : Il reste que les lobbies agricoles ne sont pas porteurs de la diversité de l'agriculture, mais représentent les éléments dominants de l'agriculture. Comme les autres, le monde agricole ne connaît pas de convergence spontanée des intérêts, et sa diversité ne s'exprime sans doute pas suffisamment.

Propos recueillis par Claude Royon et Vincent Berthet

(7) En Limousin, par exemple, la Creuse est la plus dynamique du point de vue du développement local alors qu'elle connaît de grandes difficultés.